



PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

Direction départementale de la protection des populations
Service santé et protection animales
Protection de l'environnement
Importations

☎ : 01 45 13 92 30
✉ : 01 45 60 60 20

Créteil, le 23 MARS 2017

ARRÊTÉ n° 2017/ 934

portant modification de la liste départementale des formateurs habilités à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ième} catégorie

**Le Préfet du Val-de-Marne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite**

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le code rural et de la pêche maritime dans ses articles L. 211-11, 211-13-1, L211-14-2, 214-6, L211-18 et R. 211-5-3 à R. 211-5-6 ;

Vu le décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 modifié fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015/2159 du 20 juillet 2015 portant modification de la liste départementale des formateurs habilités à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ième} catégorie;

Sur proposition du Directeur départemental de la protection des populations,

ARRÊTE

Article 1 :

La liste départementale des formateurs habilités à dispenser la formation et à délivrer l'attestation d'aptitude aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ième} catégorie figurant en annexe de l'arrêté n°2015/2159 du 20 juillet 2015 est annulée et remplacée par la liste qui figure en annexe du présent arrêté.

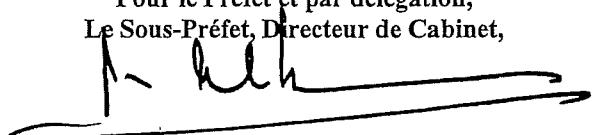
Article 2 :

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2015/2159 du 20 juillet 2015 établissant la liste départementale des formateurs habilités à dispenser la formation aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ième} catégorie et à délivrer l'attestation d'aptitude aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} ou 2^{ième} catégorie.

Article 3 :

Le secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne, Madame la sous-préfète de l'arrondissement de l'Hay-les-Roses et Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Nogent-sur-Marne, Mesdames et Messieurs les maires des communes du Val-de-Marne, Monsieur le directeur départemental de la protection des populations, Monsieur le directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne, Mesdames et Messieurs les vétérinaires sanitaires sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,


Pierre MARCHAND-LACOUR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-DE-MARNE

Direction départementale
de la protection des populations
Service santé et protection animales
Protection de l'environnement
Importations

LISTE DEPARTEMENTALE DU VAL-DE-MARNE DES FORMATEURS HABILITÉS À DISPENSER LA FORMATION ET À DÉLIVRER L'ATTESTATION D'APTITUDE AUX PROPRIÉTAIRES OU DÉTENTEURS DE CHIENS DE 1^{ère} ou 2^{ème} CATÉGORIE
au titre de l'article L.211-13-1 du Code rural et de la pêche maritime
(établissement le 22/02/2017 par ordre d'inscription)

Nom	Adresse professionnelle	Lieu de délivrance de la formation	Coordonnées	Titre ou diplôme	Date de validité
MASCARIN Jérôme	Ecole des chiens 23, rue Guy de Maupassant 92500 RUEIL MALMAISON	chez les particuliers	Tél: 06-05-40-40-45 info@ecoledeschiens.com	Certificat de capacité	22/06/2017
COURTEL Bénédicte	85, rue de Paris 93100 MONTREUIL	chez les particuliers	juvamine2008@hotmail.com	Certificat de capacité	19/07/2017
BRAMI Rosemary	28, rue de St Cado 56550 BEZ	chez les particuliers	Tél: 06-29-46-31-43 minicrocs@orange.fr	Certificat de capacité	23/04/2018

1/3

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
3 bis rue des Archives - 94046 CRETTEUIL CEDEX - Tél. : 01.45.13.92.30 - Télécopie : 01.49.80.43.44
Télécopie antenne de Rungis : 01.45.60.60.20
ddpp@val-de-marne.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Permanence consommation : les lundis - mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00

LECUREUIL Alain	Club des Amis des Chiens de Sucy en Brie terrain: rue du moulin bateau 94370 SUCY EN BRIE	Club des Amis des Chiens de Sucy en Brie terrain: rue du moulin bateau 94370 SUCY EN BRIE	Tél: 06-50-75-76-95 (présidente du Club)	Brevet de Moniteur de Club habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant (Société Centrale Canine)	16/05/2018
BARRY Xavier	Avenue des Minimes-Bois de Vincennes 75012 PARIS	chez les particuliers	Tél: 06-64-33-23-89 educk9.75@free.fr	Diplôme de dresseur Cynotechnicien (Ministère de l'intérieur) Certificat de capacité	25/11/2018
RAMIREZ épouse LUCAS Alicia	92, avenue du Général de Gaulle 94160 SAINT MANDE	chez les particuliers	Tél: 06-11-48-59-24 Contact.dcdh@gmail.com	Certificat de compétence Educateur Canin Comportementaliste Certificat de capacité	18/06/2019
OSTSMANE Sandrine	1 ter rue des Petits Clozeaux 77540 COURPALAY	1 ter rue des Petits Clozeaux 77540 courpalay et chez les particuliers	Tél: 06-64-64-28-86	Brevet Professionnel option Educateur Canin	09/10/2019
ALVES Michel	Association Sport Education Canine Chevilly Larue 27-29 avenue G. Guynemer 94550 CHEVILLY-LARUE	27-29 avenue G. Guynemer 94550 CHEVILLY-LARUE et chez les particuliers	Tél: 06-83-04-14-91 alves.michel@aliceadsl.fr	Brevet de Moniteur de Club habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant (Société Centrale Canine)	09/10/2019
MICHHAUX Jean-Michel	Institut Scientifique et Technique de l'Animal en ville 85, avenue Pasteur 93260 LES LILAS	chez les particuliers	Tél: 01-43-62-67-82 Fax: 01-43-63-51-43 info@istav.net	Diplôme de Docteur Vétérinaire	20/01/2020

2/3

Direction Départementale de la Protection des Populations
3 bis rue des Archives - 94046 CRETTEIL CEDEX - Tél. : 01.45.13.92.30 - Télécopie : 01.49.80.43.44

ddpp@val-de-marne.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Permanence consommation : les lundis - mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00

BLONDEL Hervé	Club d'Amateurs du Chien de Travail terrain: La plaine des jeux rue Raoul Delattre 94290 VILLENEUVE-LE-ROI	Club d'Amateurs du Chien de Travail terrain: La plaine des jeux rue Raoul Delattre 94290 VILLENEUVE-LE-ROI	Tél: 01-48-80-69-99 06-07-27-70-38 (président du Club)	Moniteur de la Société Central Canine Certificat de capacité	09/04/2019
MASSON Catherine	Animal's Avenue 75, rue du Garde Chasse 93260 LES LILAS	chez les particuliers	Tel: 06-11-89-23-28 catherinemasson@free.fr	Brevet Professionnel option Educateur Canin	17/06/2020
ROGERRO Julia	30-34 rue Jean Pomier 93700 DRANCY	30-34 rue Jean Pomier 93700 DRANCY chez les particuliers	Tel: 06-65-67-59-07 david.rogerro@hotmail.fr	Certificat de capacité	23/12/2020
PICARD Alain	Club des Amis des Chiens de Sucy en Brie terrain: rue du moulin bateau 94370 SUCY EN BRIE	Club des Amis des Chiens de Sucy en Brie terrain: rue du moulin bateau 94370 SUCY EN BRIE	Tel: 06-47-57-02-62 a.picard@orange.fr www.cac-de-sucy.fr	Certificat de capacité	04/03/2021
SAAD BOUZID Jacques	Club des Amis des Chiens de Sucy en Brie terrain: rue du moulin bateau 94370 SUCY EN BRIE	Club des Amis des Chiens de Sucy en Brie terrain: rue du moulin bateau 94370 SUCY EN BRIE	Tél: 06-11-82-06-09	Certificat de capacité	31/03/2021
VEDEAU Elenido	POLICE MUNICIPALE 89, rue Ambroise Croizat 94800 VILLEJUIF	POLICE MUNICIPALE 89, rue Ambroise Croizat 94800 VILLEJUIF et chez les particuliers	Tél: 06-3828-72-03 evedeau@gmail.com	Agent cynophile de protection et d'intervention mention aide dresseur (Armée de terre)	04/01/2022

3/3